

COMMUNIQUE – Ensemble contre la psychiatrisation de la transsexualité

"Le transsexualisme est une maladie authentique, qui est infiniment pénible pour la personne qui en est atteinte, et qui justifie donc une prise en charge médicale.../.....

Malheureusement, beaucoup d'idées complètement fausses circulent .../.... laissant croire de façon démagogique que toutes les transformations physiques sont possibles à partir du moment où elles sont souhaitées.

Depuis l'arrêt de la Cour de Cassation du 11 décembre 1992, le transsexualisme ne pose plus vraiment de problèmes juridiques en France. A nos yeux de médecins, le transsexualisme est une maladie, et non un objet de luttes politiques, polémiques ou idéologiques."

Citation de la page d'accueil du site transsexualisme.info

Nous plaçons en préambule de notre communiqué ces passages cités à partir du site : transsexualisme.info qui reflète la position d'une partie des représentants du corps médical concernant la gestion du réassignement de genre en France.

On voit dans ces mots, sous couvert d'objectivité, cette tentation polémique de vouloir nous faire vivre selon la subjectivité d'autres.

En d'autres époques de l'histoire des droits de l'homme et de la femme, en d'autres sujets où l'éthique personnelle de chacun, la médecine et le poids des traditions étaient des paramètres présents (avortement, contraception, folie, droits des peuples) on a vu des médecins, des moralistes, des religieux tenter aussi de décrire des faits complexes et multi causal à la seule aune de leur discipline. La science en ce qu'elle a de noble se doit de donner aux hommes, aux femmes (et aux autres !) les moyens de leur accomplissement dans la nature personnelle qui est la leur.

C'est en ce travail qu'elle sert l'humanité.

Le problème en l'état ne survient pas de la mise en lumière d'un nouveau corps social, d'un nouveau discours autour du corps, *de nos corps*, ou de l'obligatoire et "authentique maladie" que serait notre différence.

Le problème c'est le déficit informationnel dont souffrent certains acteurs appelés à se prononcer sur un objet social et humain dont ils veulent continuer à ne faire qu'une pathologie de leur unique discipline.

Nous savons que chacun voit le monde à travers sa fenêtre, que le neurologue parlera de structures limbiques différentes, le sociologue de phénomène social relatif et l'ethnologue de rémanence commune à nombre de cultures humaines.

Ne reprochons donc pas à certains psys de ne savoir comprendre de nous que ce qu'on leur a appris (ou pas) en faculté. Mais on ne peut laisser réduire nos différences de personnes égales et responsables à un simple diagnostic psychiatrique pré acquis.

D'ailleurs le monopole donné aux psys pour parler du fait transsexuel est une invention relativement récente et, comme Elvis et le Mac Do, venue d'outre atlantique !

On sait que chez nos amis américains, le psy appartient à la garde-robe du citoyen lambda, bien plus qu'en Europe !

Ce n'est en effet qu'après 1960 que les autres disciplines des sciences humaines démissionnent devant la toute puissance psychanalytique d'alors, et laissent réduire le fait transsexuel à un facile pattern éducationnel contrarié, ou à un dysfonctionnement d'évolution. Et de l'incident à la maladie il n'y a qu'un pas que la plupart des nouveaux spécialistes franchissent alors allégrement.

Pour rappel historique, n'oublions pas que jusqu' en 1992 l'homosexualité était classifiée aussi comme trouble mental par l'OMS, que jusque en 1981, l'homosexualité était pénalisée en France ; même la police tenait des fichiers.

Et qu'enfin les tenants de l'immobilisme ont toujours appelé à la rescousse les « experts » médicaux de l'époque pour notamment légitimer les statu quo quand il s'agissait de réduire la prise de parole des femmes ou mettre sur le compte de conduites hystériques oh combien féminines les premières luttes des suffragettes.

D'autres temps et d'autres lieux nous ont appris la prudence quand on envoie un peu trop vite les différences et les revendications vers la simplification des goulags psychiatriques.

Voici d'où nous partons en France en 2005 !

Où voulons nous aller ?

Aujourd'hui la psychanalyse lacanienne est en perte de vitesse dans tout les pays, sauf l'Argentine et la France. D'autres approches neuropsychologiques, y compris celles qui se réclament de la psychanalyse freudienne originale, sont capables de saisir les nuances et le caractère multifactoriel de l'objet transsexuel. N'est ce pas l'occasion d'une remise à plat du problème et des *idées complètement* fausses pour paraphraser le texte de transsexualité.info

N'est ce pas l'occasion entre interlocuteurs responsables d'oeuvrer pour une bonne gestion de la transsexualisation des personnes dans le seul intérêt des usagers ? Hors de toutes idéologies, polémiques ou généralisations abusives.

N'y a-t-il pas espoir qu'aujourd'hui des individus mieux informés sur leurs différences, des acteurs sociaux, administratifs et praticiens, puissent, en travaillant ensemble, parvenir à définir des outils personnalisés pour aider des humains à gérer leurs différences avec le concours d'autres humains ?

Plusieurs associations en cet automne 2005 veulent initier une démarche commune, sans hégémonie d'aucune, dans l'intérêt de ceux et celles qui se reconnaissent dans nos luttes.

Nous en sommes !

Nous demandions, demandons et demanderons, comme préalable, la dépsychiatisation !

Trans'Act qui est aussi un groupement d'usager de la médecine et une structure d'aide de terrain ne peut aider les personnes en transsexualisation si le principe d'altérité n'est pas posé dès le départ. Ne serait-ce que dans un impératif d'efficacité.

On ne discute pas, on ne négocie pas, on ne travaille pas avec des malades mentaux.

Nous exigeons, comme ce fut le cas pour l'homosexualité, que nous sortions de la nomenclature psychiatrique.

Dépsychiatisation complète et sans ambiguïté ni flou artistique, mais néanmoins, latitude à chacun, chacune, de recourir aux services d'un praticien non imposé, si c'est son choix, pour mettre ainsi toutes les chances d'un parcours réussi de son coté.

Nous ferons le parallèle avec d'autres circonstances de la vie normale où un individu sain, libre et responsable peut décider de recourir à une préparation psychologique, un suivi médical, ou à un état des lieux médical avec le concours d'un psychothérapeute choisi par lui.

Ces circonstances peuvent être diverses et variées :

- Préparation d'une action pouvant représenter un risque psychologique
- Gestion d'une différence psycho-corporelle et son adéquation à l'environnement de la personne.
- Processus impliquant à un moment donné médicalisation. (Accouchement, circoncision)

A l'heure où les professionnels sociaux, médicaux, politiques, mettent un accent particulier sur la gestion des réponses apportées aux demandes de médicalisation, on voudrait, dans le seul cas de la transsexualité, régir la relation par un article 49-3 et poser dès le départ l'étiquette malade mental à son interlocuteur !

Nous croyons que si le recours au médecin est du libre choix de la personne concernée, si l'expertise particulière de la personne concernée est écoutée, si la même déontologie générale régit de la même façon une patiente qui consulte un obstétricien pour son futur accouchement qu'une personne transsexuelle consultant un psy, un endocrinien ou un chirurgien, on évite les impasses et les risques qui se profilent déjà en France.

De cette façon:

1 - L'obligation d'être malade mental pour vivre son réassignement sexuel disparaît. Mais nous ne prêcherons pas pour la mise en vente libre dans les supermarchés du bistouri et des hormones. La prise d'hormones n'est pas une conduite anodine et nécessite un contrôle de suivi médical.

2 - Le remboursement reste d'actualité (on rembourse les accouchements et ce ne sont pourtant pas des maladies) on réduit les recours extrêmes auxquels sont poussées certain(e)s d'entre nous

3 - Nous freinerions le risque de survenue d'un règne des chirurgiens commerciaux mondialisés qui pourrait se profiler tout juste derrière une déréglementation complète et libérale à la sauce américaine. Avec hélas des rabatteuses TS intéressées faisant office de forces de ventes. Ce risque existant également en cas de rigidification du statu quo actuel.

Nous sommes donc, sans ambiguïté, solidaires et porteurs des revendications que la grande majorité des associations représentatives exprime depuis deux ans sur la dépsychiatisation complète. Mais nous exprimons aussi l'exigence de laisser aux personnes, dès lors où on les considère non plus comme des malades mentales mais comme des personnes responsables, la possibilité de recourir librement à l'aide d'un (ou de) praticien(s) choisi(s).
Trans'Act milite ainsi pour une attitude ferme, réaliste et équilibrée hors des manichéismes faciles.

Agenda

Nous appelons à la marche **ExisTrans 2005** organisée sous l'égide de l'ASB le samedi 1er octobre 2005 à Paris autour du thème :

SIDA : Grande Cause Nationale 2005 : Où parle t'on des trans ?

(voir affiche et détails sur le forum: www.i-trans.net/forum/)

Nous serons présents et solidaires de l' « **Assemblée Générale des Trans** », organisée par le GAT le vendredi 30 septembre 2005, de 18 à 22 heures, à la mairie du 2ème arrondissement Paris.

(voir affiche et détails sur le forum: www.i-trans.net/forum/)

Ensemble pour nos droits !

TRANS' ACT !